

Masques : certificat médical d'exemption ? NON !

Chaque fois qu'un geste préventif contraignant est rendu obligatoire, les médecins généralistes voient arriver à leur consultation des personnes demandant à bénéficier d'un certificat de contre-indication à ce geste.

En 1973, quand boucler une ceinture de sécurité en dehors des agglomérations est devenue obligatoire, une épidémie de demandes de certificat médical d'exemption s'est répandue en France. Le refus des médecins et les contrôles policiers qui les considéraient a priori comme « bidons » y ont mis fin au bout de quelques années.

Cette année, depuis le début du déconfinement, les médecins sont régulièrement sollicités par des patients demandant à être exemptés du port du masque pour raisons médicales. Les médecins n'ont aucune raison valide de rédiger ce type de certificat médical :

- Ceux qui sont suffisamment valides pour sortir de chez eux sont également capables de porter un masque.
- Une mauvaise santé est une bonne raison de porter un masque quand on sort de son domicile. Ne pas porter de masque expose au risque d'être infecté et la fréquence des formes graves augmente chez les personnes en mauvaise santé.
- La rédaction d'un certificat médical engage la responsabilité civile et pénale du médecin rédacteur. Les conséquences du non-port de masque peuvent être imputées au médecin devant les tribunaux.

En pratique, inutile de faire perdre du temps à votre médecin. Ne lui demandez pas de vous exempter du port de masques, vous nuiriez à votre santé et à... votre médecin.

Source : Open Rome

Le Dico du doc



Dose



Quantité de substance absorbée par un être vivant pendant une durée déterminée (Ex. : 300 mg/jour de paracétamol).

La notion de dose a été étendue à divers phénomènes physiques (notamment l'exposition aux radiations) et même comportementaux (nombre de nuits passées à jouer au poker). Dans le domaine des addictions, les médecins ont l'habitude de se référer aux doses et aux durées de consommation à partir desquelles on devient « accro », c'est-à-dire incapable de se passer du produit ou du comportement addictif.

Pour les somnifères (famille des « benzodiazépines »), 1 comprimé/jour durant 4 semaines peut rendre dépendant.

La combinaison de la dose et de la durée de consommation est également utile pour chiffrer la probabilité de survenue d'une nuisance consécutive à une addiction. Celle du tabac est ainsi chiffrée en « paquets-années » : on multiplie le nombre de paquets de cigarettes par jour par le nombre des années de consommation. Ex : 1 paquet/jour pendant 10 ans, puis 2 paquets/jour pendant 7 ans équivalent à $1 \times 10 + 2 \times 7 = 24$ paquets-années. Plus le score augmente, plus le risque de cancer est élevé.

Sources : Open Rome, addictomed.fr

Météo antibio

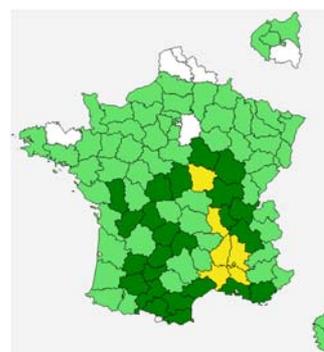
Risques

- Grippe très faible
- Covid19 en hausse
- Bronchiolite très faible
- Inf respiratoire en hausse
- Gastro-entérite faible
- Allergie pollens faible

Sources : RNSA, Santé Publique France, Sentinelles, epidmeteo.fr

Le « risque pollen » s'estompe

L'arrivée de l'automne coïncide avec la raréfaction des pollens, notamment ceux de l'ambrosie dans le Sud-Est.



Risque d'allergie: nul très faible faible moyen élevé très élevé

Sources : pollens.fr, epidmeteo.fr

Pour s'abonner : <https://openrome.org/abonnement/ddj>